

ANNEXE 2

de l'arrêté préfectoral d'ouverture anticipée de la chasse au sanglier, chevreuil et daim à partir du 1er juin 2017



N° /2017

PREFET DU CALVADOS

**Autorisation de battue au sanglier
en période d'ouverture anticipée
Sous le contrôle d'un lieutenant de louveterie**

Du 1 juin 2017 au 14 août 2017

à adresser à la DDTM avec enveloppe timbrée pour retour

Direction départementale des
territoires et de la mer
Calvados

Service eau et biodiversité
Unité Nature
10, boulevard Général Vanier
CS 75224
14052 CAEN CEDEX 4

Je soussigné (Nom) : Prénoms :

Domicilié à :

Code postal : Ville :

Téléphone : Fax

e-mail :@.....

Agissant en qualité de ⁽¹⁾ « propriétaire, détenteur du droit de chasse ou fermier »

(doit posséder l'autorisation du détenteur du droit de chasse),

DEMANDE l'autorisation d'organiser une chasse en **battue au sanglier sous le contrôle du lieutenant de louveterie du secteur nommé par le Préfet du Calvados**

d'une superficie dehectares,
sur la(les) commune(s) de :
unité de gestion de :
lieu(x) dit(s)

le à heures, accompagné de chasseurs
(Indiquer le nombre de chasseurs (minimum 10)), titulaires d'un permis de chasser, validé pour la campagne en cours.

AUTORISATION de chasse en battue au sanglier du 1^{er} juin au 14 août 2017 délivrée par la DDTM du Calvados N°..... et sous le contrôle de M....., lieutenant de louveterie

Fait à Caen, le Pour le Préfet et par délégation

Compte rendu du résultat

(à retourner **obligatoirement** à la DDTM à l'issue de la période de chasse)
au plus tard le 15 septembre 2017 par fax au 02.31.44.59.87 ou courriel : alain.helie@calvados.gouv.fr

Nombre de sangliers vus	Nombre de sangliers tués	Nombre de renards tués	Communes
OBSERVATIONS			

Fait à , le
(signature)

⁽¹⁾ Rayer la mention inutile